



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 5 avril 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 28 mars 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. DEDIANNE Mickaël, M. MECHIN et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. DEDIANNE Alain, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Étaient excusés : M. GIRAULT, M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI.

Secrétaire de séance : M. DEDIANNE Alain

N° 2023-035 : BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET EAU

Le Conseil Municipal de Clamecy, après délibération, à la majorité (2 abstentions),

- ADOPTE le budget annexe eau primitif 2023 conformément à la maquette budgétaire présentée en conseil municipal.

Suivent les signatures.



VILLE DE
CLAMECY

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE EAU

2023

BUDGET ANNEXE EAU

- Note synthétique -

La ville de Clamecy dispose d'un budget annexe, c'est-à-dire séparé du budget général, pour la gestion de l'eau potable. Ce budget est principalement composé des crédits nécessaires au fonctionnement de la cellule agro-environnementale, en charge de la préservation de la qualité de la ressource en eau.

L'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses se matérialise notamment par la mise en place des Paiements pour Services Environnementaux, consistant en la rémunération des exploitants agricoles dont les pratiques protègent la ressource en eau. Ce dispositif est mis en place avec la commune de Brinon-sur-Beuvron, pour cinq ans.

L'événement important de cette nouvelle année est la signature du nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec le prestataire historique VEOLIA. Ce nouveau contrat ambitieux, issu d'une procédure de marché public qui s'est échelonnée sur plus de 12 mois, prévoit la réalisation de nombreux investissements d'envergure durant les deux années à venir. Il s'agit au total de plus de 2 millions d'euros d'investissements tels que :

- ♦ La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la zone d'activité commerciale Saint Exupéry
- ♦ La lutte contre les polluants (CVM, pesticides)
- ♦ La réalisation d'une étude durant deux ans, relative à la turbidité et à la pollution par les pesticides et les nitrates
- ♦ La lutte contre les réseaux fuyards
- ♦ De nombreux renouvellements de canalisations et équipements

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

	TOTAL Budget 2022	BP 2023
DEPENSES DE L'EXERCICE	539 438,02	506 861,00
011 Charges à caractère général	83 528,34	55 865,00
012 Charges de personnel	47 519,00	52 000,00
65 Autres charges de gestion courante	55,00	5,00
66 Charges financières	41 900,00	39 100,00
67 Charges exceptionnelles	145 000,00	177 730,00
042 opérations d'ordre	103 623,00	98 100,00
22 Dépenses imprévues	-	-
023 Virement à la section d'investissement	117 812,68	84 061,00
RECETTES DE L'EXERCICE	754 423,57	547 971,50
70 Produit de la surtaxe	190 275,00	225 275,00
73 Impôts et taxes	-	-
74 Dotations, participations	224 270,00	269 196,50
75 Autres prod. de gestion courante	-	-
013 Atténuation de charges	-	-
76 Produits financiers (sf 762)	-	-
77 Produits exceptionnels	-	-
042 Opérations d'ordre	109 404,68	53 500,00
002 Excédent reporté	230 473,89	-

Les dépenses chapitre par chapitre :

➤ Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre couvre notamment les dépenses suivantes : frais de fonctionnement courants (fournitures, alimentation, vêtements de travail...),

➤ Chapitre 012 – Charges de personnel

Ce chapitre couvre l'ensemble des dépenses relatives à la masse salariale de la cellule agro-environnementale (1 agent).

➤ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est constitué de frais relatifs au prélèvement à la source des impôts.

➤ Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre est composé des intérêts de l'emprunt, en légère baisse par rapport à l'exercice 2022.

➤ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre est composé des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), soit des sommes versées aux agriculteurs ayant des pratiques vertueuses en faveur de la qualité de la ressource en eau. Les PSE sont intégralement subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

➤ Chapitre 042 – Opérations d'ordre

Ce chapitre intègre des écritures comptables relatives à l'amortissement des immobilisations.

➤ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Ce chapitre permet d'effectuer un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin d'équilibrer cette dernière.

Les recettes chapitre par chapitre :

➤ Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre est composé du fruit de la surtaxe eau, acquittée par les habitants de Clamecy ainsi que par les communes auxquelles la ville vend de l'eau en gros.

➤ Chapitre 74 – Dotations et Participations

Ce chapitre est composé des subventions versées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie ainsi que par la participation des communes membres de la cellule agro-environnementale.

➤ Chapitre 042 – Opérations d'ordre

Ce chapitre est composé des reprises de subvention.

Vue d'ensemble de la section d'investissement

	TOTAL Budget 2022	BP 2023
DEPENSES	319 355,83	184 100,00
001 Déficit reporté	60 951,15	-
139 Subv inscrites cpte de résult	109 404,68	53 500,00
16 Remboursement capital	105 000,00	109 500,00
20 Etude	-	-
23 Programmes travaux	44 000,00	21 100,00
040 Opérations patrimoniales	-	-
RECETTES	319 355,83	184 100,00
001 Excedent reporté	-	-
021 Prélèvement de la section de fonctionnement	117 812,68	84 061,00
28 Dotation amortissement	103 623,00	98 100,00
1068 Affectation résultat	60 951,15	-
13 Subventions	-	-
16 Emprunts	35 030,00	-
2763 Créances sur collectivité publique	1 939,00	1 939,00

Les dépenses chapitre par chapitre :

➤ Nature 139 – Subventions inscrites au compte de résultat

Il s'agit des reprises de subvention (écritures comptables croisées).

➤ Chapitre 16 – Emprunt et dettes assimilées

Ce chapitre comprend le capital de la dette à rembourser en 2023 (annuités).

➤ Chapitre 23 – Programmes d'investissement

Ce chapitre comporte les investissements portés par la ville de Clamecy. Ils consistent principalement en la sécurisation de nos ouvrages de gestion de l'eau potable.

Les recettes chapitre par chapitre :

➤ Chapitre 021 – Prélèvement de la section de fonctionnement

Ce chapitre reprend le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

➤ Chapitre 28 – Dotation aux amortissements

Ce chapitre rassemble les amortissements de dépenses.

➤ Nature 2763 – Créances sur collectivité publique

Ce chapitre intègre la participation de la commune de Ouagne au remboursement de l'emprunt ayant permis la réalisation d'une canalisation.